



Aux

- **Apprentis, formateurs et
Candidats selon art.32**

à la procédure de qualification
de professionnel/le du cheval CFC
monte classique
volée 2021 – 2024

Berne, février 2024

Obtention de la licence après la réussite de l'examen final

L'OrTra Métiers du cheval et Swiss Equestrian entretiennent des relations de partenariat et complètent leurs synergies, en particulier sur les thèmes de la formation et de la formation continue. Les responsables professionnels de l'OrTra Métiers du cheval ont à cœur de préparer les futurs professionnels aux aspects de la filière équine liés à l'économie de marché. La connaissance, le passage et la réussite des différents examens de formation doivent être au centre des préoccupations, indépendamment de la filière de formation.

Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir annoncer que les apprentis qui réussissent l'examen de fin d'apprentissage de professionnel du cheval CFC dans la discipline équitation classique obtiennent désormais la licence R dressage ou saut (ou les deux), s'ils ne l'ont pas déjà.

L'obtention de la licence n'a lieu que si le candidat le souhaite, qu'il est en possession d'un brevet d'équitation et qu'il réussit l'examen théorique de Swiss Equestrian (déroulement voir page 2).

L'examen théorique se fait par e-learning après la réussite de la procédure de qualification. Les participants sont annoncés par le chef expert au secrétariat de Swiss Equestrian. Un courrier correspondant est envoyé aux participants par le secrétariat de Swiss Equestrian (informations sur la suite de la procédure, le paiement des frais, le déroulement de l'examen théorique, etc.)

Nous sommes heureux de pouvoir apporter cette contribution aux futurs professionnels et leur souhaitons une bonne continuation dans leur formation initiale et continue.

Meilleures salutations

Bruno Invernizzi
Swiss Equestrian
Formation et sport de masse

Derek Frank
OrTra métiers liés au cheval
Président

Conditions/déroulement :

